

Inauguration Atelier21 Créer des conditions favorables au développement de projets d'entreprise

L'un des axes forts du projet de territoire est l'attraction de nouveaux actifs sur Saint-Lô Agglo. Cela passe par la création de conditions favorables au développement de projets d'entreprises. Au sein du Parc Agglo21 dédié à l'innovation, la pépinière agroalimentaire Atelier21 est une réponse au développement de jeunes entreprises du secteur agroalimentaire. Elle propose un accompagnement personnalisé et un environnement adapté à leurs besoins.

LA PÉPINIÈRE AGROALIMENTAIRE ATELIER21

ATELIER21 bénéficie d'une situation idéale à proximité du Pôle Agglo21, du centre de formation FIM CCI et de la RN174 qui relie Cherbourg à l'A84.

Adresse

Parc Agglo21
30 rue Madeleine Desdevises
50 000 Saint-Lô

Les enjeux de la création de la pépinière agroalimentaire Atelier21

Le schéma de développement économique prévoit d'accompagner les jeunes pousses innovantes en créant les conditions d'un parcours résidentiel entrepreneurial complet. La filière agroalimentaire joue un rôle prépondérant dans notre bassin d'emploi.

Saint-Lô Agglo souhaite, avec Atelier21, favoriser le développement de jeunes entreprises agroalimentaires en leur offrant des locaux adaptés et prêts à l'emploi, situés sur un emplacement stratégique dans la zone d'activités économiques Agglo21, favorisant ainsi leur reconnaissance.

Les jeunes entreprises bénéficieront d'un loyer progressif et de la mise en réseau avec les autres entreprises du secteur, les partenaires économiques et les pôles de compétitivité pour favoriser leur croissance et leur intégration dans le tissu économique local.

Les caractéristiques d'ATELIER21

ATELIER21 est composé d'une structure métallique et bois avec un bardage isolé et une dalle béton.

Le bâtiment est équipé de **panneaux photovoltaïques en autoconsommation** ce qui réduit la facture énergétique et participe à la feuille de route du Schéma Directeur des Énergies.

Il est composé de :

- ✓ **3 ateliers en froid positif** de 210 à 230 m² adaptés aux normes de l'industrie agroalimentaire en froid positif c'est-à-dire que la température est proche de 0° en étant le plus souvent légèrement positive ;
- ✓ **2 ateliers relais** de 150 à 250 m² destinés à des entreprises du secteur agroalimentaires ne nécessitant pas d'équipement en froid positif ;
- ✓ **1 quai de déchargement** Poids Lourds (PL) et Véhicules Légers (VL) ;
- ✓ **1 salle de réunion avec écran**. Elle peut accueillir 6 personnes ;
- ✓ **1 cuisine/salle de pause** de 60 m² pour les locataires ;
- ✓ **Des sanitaires** équipés de douche.

Tous les ateliers, d'une hauteur sous plafond de 5 m, sont équipés :

- d'un bureau,
- de portes sectionnelles électriques.

En 2025, une cuisine Showcase, le service en + disponible pour toutes les entreprises du territoire

Début 2025, le bâtiment disposera également d'une cuisine Showcase permettant d'organiser des démonstrations ou des dégustations de produits auprès de clients ou prospects et/ou d'animer son réseau.

Cet espace est ouvert à toutes les entreprises agroalimentaires du territoire. C'est un outil de valorisation des produits locaux.

Les locataires bénéficient d'une location gratuite (1/2 journée ou journée) par mois de la cuisine Showcase.

La réalisation du bâtiment

La maîtrise d'ouvrage a été assurée par Saint-Lô Agglo et la SHEMA.

La maîtrise d'œuvre a été assurée par NiU INGENIERIE ET CONSTRUCTION.

Les travaux ont été réalisés par :

- Bureau d'études : ACEMO
- BE Fluides électricité : RESO
- BE Fluides : AFCE
- Bureau de contrôle : APAVE
- Coordonnateur sécurité chantier : QUALICONSULT
- VRD : TP BOUTTE
- Gros œuvre : BELLEE ZAFFIRO
- Charpente Métallique : SERRU SAS
- Charpente bois : CHANU HD
- Couverture et étanchéité : SEB FOUCAULT SAS
- Bardage : SARL CORBET GORREGUES
- Serrurerie : SAS CTI BAT
- Fermetures industrielles et équipement des quais : AFC
- Panneaux isothermes SAS YGLOO ISOLATION
- Electricité courants forts - courants faibles : RUAULD ELECTRICITE
- Photovoltaïque : EMERAUDE SOLAIRE SAS
- Plomberie / CVC / Chauffage / Production de froid : OZENNE ENERGIES
- Plâtrerie / menuiseries intérieures / faux-plafond : ORQUIN
- Carrelage et faïence : SARL CMC
- Peinture : GUERIN PEINTURE
- Espaces verts : PAYSAGES D'ELLE NORMANDIE



Le coût et le financement d'ATELIER21

3 081 525 € HT

Financés à hauteur de :

450 792 € par l'État (15%)

838 361 € par la Région Normandie dans le cadre du contrat de territoire (27%)

1 792 372 € d'autofinancement de Saint-Lô Agglo (58%)

En cofinancement avec :



LES FUTURS LOCATAIRES ET LES LOCAUX DISPONIBLES

Tous les ateliers sont loués à des entreprises en démarrage et pour une durée maximale de 6 ans.

Déjà 2 locataires à ATELIER21 !

Un locataire d'atelier en froid positif : LES TRANSPORTS TONY LEGUILLON

Arrivée début mai, l'entreprise, dirigée par Monsieur LEGUILLON, est spécialisée dans la logistique de produits de la mer.

Un locataire d'atelier relais : POD'JO KOMBUCHA

L'arrivée de l'entreprise est prévue en août. Elle fabrique du kombucha, une boisson fermentée préparée grâce à une culture symbiotique de bactéries et de levures dans une solution sucrée à base de thé.

Les locaux disponibles : 2 ateliers agroalimentaire et 1 atelier relais

Les porteurs de projet intéressés par les locaux disponibles peuvent contacter la direction du développement économique de Saint-Lô Agglo.

Contact

Gaëlle Sinel, référente promotion et prospection économique Saint-Lô Agglo

07 62 96 79 55

Contact presse Saint-Lô Agglo :

Direction de la communication

02 14 29 00 40

communication@saint-lo-agglo.fr

[Espace presse] saint-lo-agglo.fr    

